

COMMUNE DE CORN
Conseil Municipal
DELIBERATION

REUNION du 16 Juin 2014

Séance à 20h30

Président : Dominique LEGRESY

Présents : BOUZOU Gisèle, CHIMINELLO Sylvie, COLOMB Marielle, DELMAS

Marie-Claire, FRANCOUAL Benjamin, KAUFMANN Sylvain, LECOUSTRE

Ludovic, QUERCY Olivier, VALETTE Hervé.

Excusés : CAISSO Bernard.

Date de la convocation : 10/06/2014.

2014-31 VOTE DE CREDIT SUPPLEMENTAIRE N°1 COMMUNE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2014, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

| Fonctionnement | | Recettes | Dépenses |
|-----------------------|-----------------------------------|-----------------|-----------------|
| 61522/011 | Entretien de bâtiments | 0.00 | - 1 000.00 |
| 6558 | Autres contributions obligatoires | 0.00 | +1 000.00 |
| TOTAL | | 0.00 | 0.00 |

Ce vote de crédits supplémentaires se justifie par le fait que la participation aux dépenses de fonctionnement des écoles primaires est passé de 900€ à 1000€ et que lors de l'élaboration du budget primitif 2014, la participation aux frais occasionnés par les déplacements à la piscine et autres voyages scolaires n'avait pas été prévue au compte 6558 « Autres contributions obligatoires ».

Madame Sylvie CHIMINELLO expose le compte rendu du Conseil d'école de LIVERNON au conseil municipal. Il est à noter que si la baisse des effectifs se poursuit sur l'école il y a un grand risque pour que le nombre de poste d'enseignants soient également revu à la baisse.

2014-32 CONVENTION ECOLE DE LIVERNON

Le Conseil Municipal, après lecture de la convention de répartition des dépenses de fonctionnement de l'école publique de LIVERNON émet un avis favorable et donne délégation de signature à Monsieur Dominique LEGRESY, Maire de la Commune de Corn. La participation pour l'année 2013/2014 s'élève à 1000€ par élève, soit pour la commune de Corn à :

9 élèves x 1000€ = 9 000€.

2014-33 CONVENTION ECOLE D'ASSIER

Le Conseil Municipal, après lecture de la convention de répartition des dépenses de fonctionnement de l'école publique d'Assier émet un avis favorable et donne délégation de signature à Monsieur Dominique LEGRESY, Maire de la Commune de Corn. La participation pour l'année 2013/2014 s'élève à 1000€ par élève, soit pour la commune de Corn à :

1 élève x 1000€ = 1 000€.

2104-34 PLANNING HORAIRE DE L'EMPLOYEE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal, après délibération décide d'établir le planning de l'employée municipale comme suit :

Du 18 Juin au 15 Août la durée hebdomadaire passe de 25 heures à 29 heures.

Un planning horaire sera établi et cosigné par Madame Cécile LEGRESY, employée municipale. Cet aménagement s'inscrit dans un souhait d'adapter au plus près l'emploi du temps de l'employée communale avec les besoins du terrain; ceci à moyens constants.

Compte rendu des différentes délégations;

-Monsieur Ludovic LECOUSTRE rapporte les propos tenus lors de la réunion **AGE DI** ; notamment l'établissement de la clé RGS pour la signature électronique de la comptabilité communale. En effet à compter du 31 décembre 2014 il n'y aura plus d'échanges papier avec la trésorerie.

-Messieurs FRANCOUAL et KAUFMANN font le résumé de la réunion de la **FDEL**. Ils ont pu soutenir une situation sur laquelle la commune avait été sollicitée. Ils nous ont aussi part de l'importance d'être très attentif lors des demandes de CU et de permis sur cette question de l'électrification.

-Madame CHIMINELLO et Monsieur QUERCY rapportent les propos tenus lors de la réunion de L'**AEP** (Eau de la Dordogne, château d'eau de Cambes). Ils nous font part de l'élection du bureau avec notamment la réélection de Mr Ségala (maire de Camboulit) au poste de président. Mr Quercy a été élu en qualité de suppléant délégué Limargue et Mme Chiminello en qualité de suppléante à la commission « Appel d'offres ».

-Mesdames BOUZOU et DELMAS sont allées à la réunion du **PNR**. Elles ont participé à l'élection du nouveau conseil d'administration et de sa présidente Mme Cathy Marlas. Lors de cette réunion a été évoqué le développement touristique de la Vallée du Célé. Ce projet a suscité un débat car si développement touristique il y a, nombreuses sont les questions sur le comment? Avec qui? les effets sur les routes, le quotidien des habitants, quels aménagements? Et beaucoup d'autres. Nous sommes et seront très attentifs à ce sujet.

NATURA 2000 La prochaine réunion aura lieu le 30 Juin 2014.

SMIRTOM : Monsieur Ludovic LECOUSTRE fait un compte rendu de la réunion lors de laquelle en plus des élections statutaires et l'élection de Mr Pascal Lewicki (maire de Lacapelle Marival) en qualité de président, nous avons été informés que les camions ne feront plus de longue marche arrière.

Le SMIRTOM n'entretient pas l'espace autour des containers poubelles, c'est à la mairie de le faire.

Par ailleurs la commune demande de revoir le contingent de containers, et également des panneaux d'informations sur le tric sélectif.

CENTRE DE GESTION DU LOT :

Monsieur Lecoustre informe le conseil municipal des propos tenus lors de la dernière réunion. (Médecine du travail, gestion du personnel communal, etc.)

Le FIPH (cellule handicap) peut financer une partie des travaux effectués en faveur de l'accessibilité des personnes handicapées. Il peut revenir un an en arrière si les travaux sont déjà faits.

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA RANCE ET DU CELE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que lors de la réunion du SMBRC en plus des élections statutaires et l'élection de Mr Bernard LABORIE (Maire de St Jean Mirabelle) au poste de président, a été évoqué le problème du calcaire dans le ruisseau, la problématique de l'embarcadère de canoë qui devient un lieu de baignade de fait et la possibilité d'étudier la question du désherbage sur la commune. Pour ces trois points des rendez-vous vont être pris avec les techniciens concernés

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Mesdames BOUZOU et CHIMINELLO, Monsieur LECOUSTRE, ont assisté à la réunion sur l'élaboration du PCS le 06 Juin dernier. La commune de Corn serait regroupée avec celle d'Espagnac Sainte Eulalie. Une prochaine réunion de travail est programmée pour septembre. Il s'agit de prévoir et organiser la chaîne des secours en cas de catastrophe naturelle. Il sera également fait un recensement de toutes les personnes et tout le matériel pouvant être utiles pour assurer le secours et la sécurité des sinistrés.

GRAND FIGEAC

Monsieur le maire informe du déroulement des réunions du Grand Figeac et des ses interrogations sur le type de démocratie mis en œuvre. L'ensemble du conseil fait ce constat dans ses différentes délégations.

La commission TOURISME a évoqué l'uniformisation de la taxe de séjour, et le développement de la Vallée du Célé.

Les délégués ont pu également se rendre à la réunion du SCOT, dont il est pour le moment difficile de se rendre compte des effets et des tenants et des aboutissants ainsi que des impacts directs sur notre commune.

En revanche les délégués n'ont pu se rendre au SYDED, à la commission Habitat et Développement durable du Grand Figeac des comptes rendus ont été demandés.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que **le CCAS** s'est réuni, et que l'acquisition d'un défibrillateur a été évoquée. Cette dépense pourrait être imputée sur le budget communal.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que Monsieur Serge DOUMERC, est venu à la mairie pour présenter **ERDF**. Messieurs FRANCOUAL et KAUFMANN étaient également présents.

Questions diverses :

-Monsieur le Maire signale qu'il pourrait être nécessaire de mesurer les fissures présentes sur les murs de la salle des fêtes, afin de vérifier si elles s'aggravent ou pas. La commission salle des fêtes va être amenée à se réunir pour étudier la question.

-Par ailleurs des petits travaux de mises aux normes vont être effectués.
Monsieur le Maire évoque le problème de l'aire de canoës qui est une baignade de fait, mais non surveillée.

-A l'occasion des 150 ans de la RD 41, une randonnée cycliste se déroulera le 26 Juillet.

-Un devis pour le débroussaillage du talus du parking a été établi par l'entreprise ROQUES.

-L'entreprise LATTA a procédé à l'élagage du saule du ruisseau, dont les branches s'étaient cassées lors du dernier orage.

-Cette année le nettoyage du ruisseau avec les bénévoles aura lieu Mercredi 09 Juillet à 8h30.

-Le Conseil Municipal est en contact avec le constructeur et installateur de la station d'épuration pour étudier les problèmes techniques.

Séance levée à 0h10